La Banque Laurentienne déclare des dividendes sur ses actions privilégiées

MONTRÉAL, QUÉBEC--(Marketwired - 21 fév. 2017) - Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada (TSX:LB) a déclaré aujourd'hui les dividendes suivants : un dividende de 0,25 $ sur les actions privilégiées série 11 payable le 15 mars 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 7 mars 2017. un dividende de 0,26875 $ sur les actions privilégiées série 13 payable le 15 mars 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 7 mars 2017. un dividende de 0,365625 $ sur les actions privilégiées série 15 payable le 15 mars 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 7 mars 2017. Les dividendes mentionnés ci-dessus sont considérés comme des dividendes déterminés aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute loi provinciale ou territoriale similaire. Les actions privilégiées sont des actions admissibles au régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque. Par conséquent, les détenteurs de ces actions peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires nouvelles de la Banque. Ils bénéficient alors d'un escompte de 2 % du prix d'investissement et n'ont aucun frais de courtage, honoraires ni frais de service à payer relativement à ces achats. Les détenteurs de ces actions peuvent de plus continuer d'effectuer des versements en espèces à tous les mois en vue de souscrire des actions ordinaires additionnelles conformément aux modalités du régime. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada au 1-800-564-6253. Les propriétaires véritables et les détenteurs non inscrits d'actions ordinaires et d'actions privilégiées doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution financière dont les activités s'étendent à la grandeur du Canada. Fondée en 1846, elle a pour mission d'aider ses clients à améliorer leur santé financière et est guidée par ses valeurs de proximité, simplicité et honnêteté. Elle sert un million et demi de clients partout au pays et emploie plus de 3 600 personnes, ce qui fait d'elle un acteur important dans plusieurs segments de marché. La Banque répond aux besoins des particuliers par l'intermédiaire de son réseau de succursales au Québec. Elle se démarque également par son savoir-faire auprès des petites et moyennes entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à ses équipes spécialisées situées partout au Canada. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un des principaux fournisseurs canadiens de produits et services bancaires et de comptes d'investissement aux conseillers financiers et aux courtiers. Valeurs mobilières Banque Laurentienne offre des services de courtage de plein exercice à une clientèle d'investisseurs institutionnels et particuliers. La Banque gère un actif au bilan de plus de 43 milliards $, de même que des actifs administrés de plus de 43 milliards $.

Renseignements :

Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, communications 514 284-4500, poste 8232
helene.soulard@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2017-02-21-La-Banque-Laurentienne-declare-des-dividendes-sur-ses-actions-privilegiees